



Changer de méthode, partager le pouvoir, libérer les énergies

Mandat 2026-33 : remettre les associations au cœur des décisions.

La vitalité associative est l'une des grandes forces de Chartrettes. Mais elle mérite mieux qu'une gestion descendante ou des arbitrages tardifs. Notre engagement est clair : faire des associations de véritables partenaires de gouvernance.

Nous créerons un **Conseil Consultatif des Associations** associant présidents et bénévoles aux décisions stratégiques :

- Planification des créneaux,
- Règles de fonctionnement des équipements,
- Investissements,
- Évolutions des infrastructures.

C'est un changement de méthode : passer de la consultation ponctuelle à la co-construction durable.

Nous engagerons également une **simplification administrative ambitieuse** : procédures clarifiées, règles harmonisées, calendrier anticipé, interlocuteurs identifiés.



**Moins de lourdeur, plus d'initiative.
Moins de contraintes inutiles, plus de liberté associative.**

Les 15 et 22 mars, rendez-vous aux urnes.



ENSEMBLE, CONTINUONS !

Les subventions seront refondées sur des critères objectifs, transparents et mesurables.

Nous passerons d'une logique historique à une logique d'impact local. L'étude des dossiers associera des représentants du Conseil Consultatif.

Nos équipements doivent être mieux organisés et prioritairement accessibles aux Chartrettois. L'optimisation des créneaux, l'adaptation aux nouveaux rythmes de vie et une gestion équitable des espaces de stockage permettront d'améliorer l'usage sans dépenses excessives.

Nous structurerons un véritable pôle culturel et citoyen autour de l'Espace Multiculturel et de la Grange.

L'EMC sera modernisé et transformé en lieu de vie :

- aménagement du hall,
- création d'un bar associatif convivial,
- ouverture à des formats événementiels plus attractifs.



Pascal
Gros

Chef d'entreprise,
Maire sortant

Notre ambition est assumée : instaurer une gouvernance partagée, responsable et exigeante, pour faire de la vie associative le moteur du dynamisme chartrettois.



La Grange deviendra un tiers-lieu simple et fonctionnel :

- atelier partagé,
- fabrication de décors,
- réparation, transmission des savoir-faire.

Nous engagerons parallèlement une amélioration énergétique progressive de nos bâtiments pour maîtriser durablement les charges.

Enfin, la couverture photovoltaïque des courts de tennis des Vergers prolongera la pratique sportive tout en sécurisant les abords.

ENSEMBLE, CONTINUONS !